



# NOTE DE SYNTHÈSE



Réalisé sous la coordination de  
l'Institut National de la Statistique

Septembre 2015

---

# NOTE DE SYNTHÈSE

---

De manière générale, le Cameroun a connu des progrès sensibles dans la mise en œuvre des OMD, même si le rythme de réalisation de ces objectifs n'est pas identique, tant en ce qui concerne les OMD, que selon le niveau de leur réalisation sur le plan géographique. Ainsi, les résultats sont meilleurs pour les OMD 2 et 3, et pour la cible OMD 1.c, relative à la réduction de la proportion des personnes souffrant de famine ; ils sont en demi-teinte pour les OMD 1, 4, 5 et 6, et encourageants pour les OMD 7 et 8. Plus spécifiquement, la situation par OMD se présente comme suit.

## OMD 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

Les politiques mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ont permis de réduire de près de 2,7 points l'incidence de la pauvreté au Cameroun entre 2001 et 2014. Ce recul de la pauvreté est davantage perceptible en milieu urbain ; le phénomène s'est étendu en milieu rural. Les trois régions septentrionales (Adamaoua, Extrême-Nord et Nord) et la région du Nord-Ouest sont les plus touchées. Les conséquences des changements climatiques et l'insécurité transfrontalière entretenue par la secte terroriste Boko Haram ont particulièrement affecté la région de l'Extrême-Nord. En raison d'une croissance démographique de 2,6% en moyenne sur la période, le nombre de pauvres s'est accru en valeur absolue en 2014 par rapport à 2001.

Sur le marché du travail, le taux d'emploi des personnes de 15 ans ou plus a reculé de près de 10 points passant de 79,5% en 2007 à 69,6% en 2014, surtout du fait de la situation en milieu rural. Appréciée à travers le nouvel indicateur qu'est la *mesure composite de la sous-utilisation de la main d'œuvre*, la situation s'est dégradée de 4,8 points entre 2007 à 2014 ; l'indicateur étant passé de 14,2% à 19%.

S'agissant de la réduction de la faim, l'offre en produits alimentaires s'est, dans l'ensemble améliorée et les prix maîtrisés. La situation nutritionnelle des enfants est restée quasi stable ; le pourcentage des enfants de moins de 5 ans qui présente une insuffisance pondérale est resté autour de 14,7%.

## OMD 2 : Assurer une éducation primaire pour tous

Les efforts du Gouvernement ont permis d'améliorer le niveau de la scolarisation au primaire pour se situer à un taux net 85,1% en 2014. Les progrès dans l'achèvement du cursus au primaire sont tout aussi remarquables. Le taux d'achèvement au primaire a augmenté de 16,3 points sur 10 années scolaires pour être 74,2% en 2014. Dans le domaine de l'alphabétisation, plus de 8 jeunes de 15-24 ans sur 10 sont alphabétisés depuis 2011.

Même si la principale cible n'est pas atteinte, il convient de constater que le Cameroun a réalisé des progrès tangibles qui sont de nature de permettre d'atteindre la cible en 2020.

## OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Pris de manière absolue, les objectifs fixés en matière de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes à l'horizon 2015 n'ont pas été atteints, bien que les tendances soient en hausse. Si dans l'enseignement primaire et secondaire, les disparités entre les sexes ont été insuffisamment réduites pour atteindre la cible d'égalité souhaitée, la cible relative à l'alphabétisation et à l'équité a été presque atteinte, sauf dans les régions septentrionales.

Pour ce qui est de l'accès des femmes aux emplois stables, le nombre de femmes exerçant dans le secteur informel a baissé entre 2001 et 2014. Néanmoins, il reste supérieur à celui des hommes. La représentativité des femmes dans les instances de prise de décision s'est considérablement améliorée, notamment au Parlement, par rapport au niveau de 2001.

## OMD 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

La mortalité infanto-juvénile (enfants de moins de 5 ans) a reculé de 144 décès pour 1000 naissances vivantes sur la période 1999-2004 à 103 décès au cours de la période 2010-2014. Ce résultat témoigne des efforts consentis par

le Gouvernement, notamment dans la couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois et la gratuité des soins contre le paludisme pour tous les enfants de moins de 5 ans.

### **OMD 5 : Améliorer la santé maternelle**

En santé maternelle, la situation s'est dégradée, en dépit des efforts consentis par le Gouvernement. En effet, le nombre des décès des femmes a augmenté en passant de 669 décès pour 100 000 naissances vivantes sur la période 1997-2004, à 782 décès sur la période 2004-2011. Outre les insuffisances au niveau du plateau technique et des ressources humaines, les comportements socioculturelles et certaines croyances traditionnelles et religieuses constituent des obstacles que les campagnes de sensibilisation, d'information et de communication doivent aider à franchir.

### **OMD 6 : Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres grandes maladies**

La pandémie du VIH/Sida a connu un net recul depuis 2004. Le taux de prévalence est passé de 5,5 % en 2004 à une estimation de 3 % en 2014. Ce taux reste néanmoins élevé dans certaines régions du pays et au sein de certains groupes sociaux.

Ces progrès sont le résultat du passage de la monothérapie à la trithérapie au début des années 2000. En outre, le coût des antirétroviraux (ARV) a baissé progressivement grâce aux subventions de l'Etat et à l'intervention des partenaires au développement. Par ailleurs, les ARV sont gratuits, permettant ainsi à un plus grand nombre de malades d'être sous traitement.

La lutte contre le paludisme a été centrée sur la distribution des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MILDA). Cette action a permis en 2014 à 54,8 % d'enfants de moins de 5 ans de dormir sous une MILDA contre 0,9 % en 2000. La prise en charge gratuite des enfants de moins de 5 ans atteints de paludisme, est effective depuis 2013.

La prise en charge des malades tuberculeux s'effectue de façon plus efficace au niveau périphérique. Malgré l'apparition de nouveaux cas chaque année, la situation des malades reste stable.

### **OMD 7 : Assurer un environnement durable**

Des progrès sensibles en vue d'assurer un environnement sain ont été réalisés sur la période. Ainsi, dans le cadre de l'opération « Sahel vert », le Gou-

vernement a poursuivi les campagnes de reboisement et de distribution des foyers améliorés en vue de réduire la pression sur le couvert végétal. Des études d'impact environnemental et social ainsi que des permis environnementaux sont désormais requis comme préalable à tout projet. L'accroissement de la superficie des forêts aménagées contribue à préserver la biodiversité.

### **OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement**

Le renforcement de l'intégration économique sous-régionale et le désenclavement des pays riverains qui ne disposent pas d'accès sur la mer ont permis au Cameroun d'améliorer son insertion dans l'économie mondiale.

Grâce à l'initiative d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (IPPTE) dont a bénéficié la Cameroun, la dette publique est devenue soutenable et viable. Cette position est renforcée par l'amélioration de la gouvernance économique qui se traduit par le recours à la mobilisation de l'épargne intérieure à travers l'émission des emprunts obligataires.

Du fait de l'installation de la fibre optique et de l'ouverture du marché à quatre opérateurs, la téléphonie mobile est de plus en plus accessible pour bon nombre de Camerounais. Cet accès aux techniques de l'information et de la communication (TIC) est particulièrement marqué par une meilleure couverture du territoire national.

En définitive, la situation des OMD au Cameroun est encourageante et en progression. L'échéance de 2020 retenue au niveau national pour une évaluation finale est une opportunité que le Gouvernement ne manquera pas de saisir pour atteindre ou, le cas échéant, se rapprocher des cibles pour lesquels des lenteurs dans leur mise en œuvre ont été observées.

Ces efforts vont se poursuivre dans le cadre du nouvel agenda de développement post 2015 dont le défi majeur sera l'atteinte, à l'horizon 2030, des Objectifs de Développement Durable (ODD).

## Evaluation de l'atteinte des OMD en 2015 et perspectives pour 2020 au regard des progrès

N°	Objectifs	Cibles mondiales et nationales	Valeur cible	Valeur actuelle et niveau d'atteinte	Probabilité d'atteinte en 2020
1	Réduire l'extrême pauvreté et la faim	<b>Cible 1.A :</b> Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	28,7 % (2020-DSCE)	37,5 %	Potentiellement
		<b>Cible 1.B :</b> Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif	97,0 %	73,8 %	Probablement
		<b>Cible 1.C :</b> Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	19,4 %	15,4 %	Atteint
2	Assurer l'éducation primaire pour tous	<b>Cible 2.A :</b> d'ici à 2015, donner à tous les enfants, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	100%	85,1 %	Potentiellement
3	Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	<b>Cible 3.A :</b> Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	1,00	0,98	Probablement
4	Réduire la mortalité infantile	<b>Cible 4.A :</b> Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	38	103	Potentiellement
5	Améliorer la santé maternelle	<b>Cible 5.A :</b> Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	107,5	782	Potentiellement
6	Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies	<b>Cible 6.A :</b> D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle	///	3,0	Atteint
		<b>Cible 6.B :</b> D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	0,0 %	28,9 %	Potentiellement
7	Assurer un environnement durable	<b>Cible 7.A :</b> Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	ND		Probablement
		<b>Cible 7.B :</b> Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici 2010 une diminution significative du taux de perte	ND		Potentiellement
		<b>Cible 7.C :</b> Réduire de moitié, d'ici à 2015, la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable	25 %	39 %	Probablement
		<b>Cible Nationale (7.D) :</b> Améliorer sensiblement d'ici 2020, l'habitat des camerounais	ND	49,8	Probablement
8	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	<b>Cible 8.A :</b> Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire	ND		Potentiellement
		<b>Cible 8.B :</b> Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des pays sans littoral et des petits Etats	ND		Potentiellement
		<b>Cible 8.D :</b> Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement permettant aux jeunes de trouver un travail décent et utile	ND		Potentiellement
		<b>Cible 8.F :</b> En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordées à tous	100,0 %	64,9 %	Probablement

Légende :	Niveau d'atteinte			Probabilité d'atteinte en 2020		
	Cible atteinte	Proche de la cible	Loin de la cible	Atteint	probablement	Potentiellement